

**LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)**

**Rivière de CAYENNE**

Département de GUYANE (973) – Commune de Cayenne (97300)

**Textes juridique de référence :** Arrêté Préfectoral n°2378 du 16 octobre 1978

Limite	Observations
Au droit du pont (Source : DM Guyane)	<p><b>Aspects juridiques :</b> Référence juridique identifiée – Texte non obtenu</p> <p><b>Aspects géographiques :</b>            Pont repérable sur le Scan Littoral. Numérisation côté aval du pont à partir du Scan Littoral. Numérisation à partir de l'Orthophoto (source : google earth) non possible dans ce secteur car décalage entre deux images au niveau du pont.            Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



Information transmise par un service compétent (DM Guyane) :

